

# ***Le Siècle des Lumières***

**Qui sont les *Lumières*  
et que disent les écrivains et philosophes  
du XVIII<sup>e</sup> siècle ?**

## Dates, idées et événements clés

### **L'Europe des Lumières**



**Montesquieu**  
(1689 - 1755)  
écrivain  
philosophe



**Voltaire**  
(1694 - 1778)  
écrivain  
Philosophe



**Condorcet**  
(1743 - 1794)  
Philosophe  
Mathématicien



**Locke**  
(1632 - 1704)  
philosophe



**Kant**  
(1724 - 1804)  
Philosophe



**Diderot**  
(1713 - 1784)  
écrivain  
philosophe



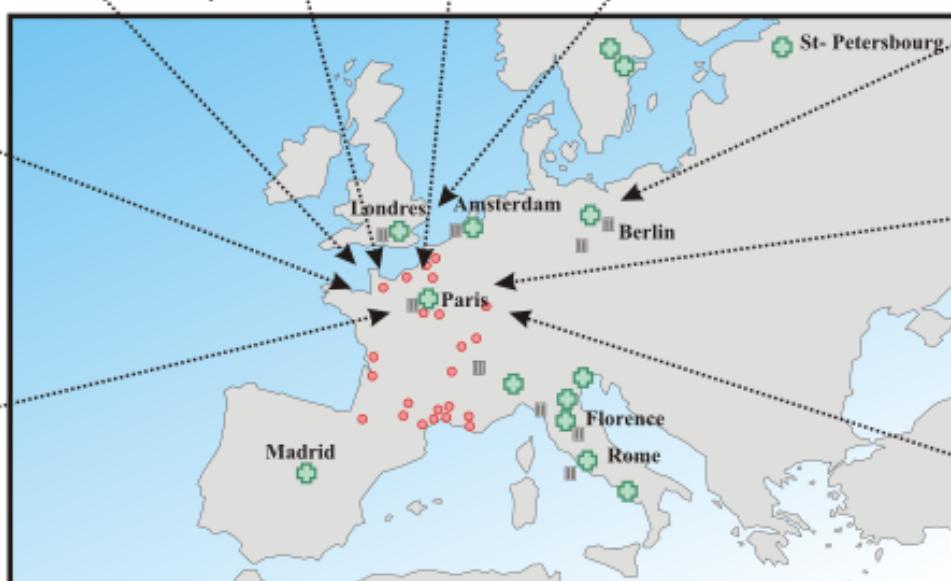
**Rousseau**  
(1712 - 1788)  
écrivain  
philosophe



**Lavoisier**  
(1743 - 1794)  
savant  
philosophe  
économiste



**Buffon**  
(1707 - 1788)



- Principaux centres académiques européens
- Principales académies françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle
- Edition de journaux scientifiques ou philosophiques

# Les idées des Lumières

Question clé Quelles sont les grandes idées des Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle ?



## 1 Réfléchir et débattre : *Le Diner des philosophes*

Ce tableau représente les différents penseurs et savants avec lesquels Voltaire ① correspond et échange. On retrouve notamment le philosophe Diderot ②, et peut-être les mathématiciens d'Alembert ③ et Condorcet (④, de dos).

Jean Huber, 1772-1773, Voltaire Foundation, Oxford.

### VOCABULAIRE

► **Monarchie absolue**  
→ p. 36.

► **Philosophe**  
→ p. 36.

► **Raison**  
Capacité à réfléchir par soi-même et à porter un jugement critique sur le monde.

## 2 Montesquieu : la séparation des pouvoirs

Montesquieu critique la monarchie absolue et l'arbitraire<sup>1</sup> des souverains.

Il y a dans chaque État trois sortes de pouvoirs : la puissance législative<sup>2</sup>, la puissance exécutive<sup>3</sup> et la puissance de juger. Il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutive, car on peut craindre que le monarque ne fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement ; et son pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens est arbitraire.

■ Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 1748.

1. Qui ne dépend pas de la loi ou de la justice, mais d'une volonté.

2. Pouvoir de faire les lois.

3. Pouvoir de faire appliquer les lois et de gouverner.



### 3 Rousseau : l'éducation

Rousseau présente l'éducation comme le seul moyen de faire progresser l'humanité.

On façonne les plantes par la culture et les hommes par l'éducation. [...] Le chef-d'œuvre d'une bonne éducation est de former un homme raisonnable. [...] Et il faut former le corps en même temps que la raison d'un élève. [...] Forcé d'apprendre par lui-même, ce dernier apprend à user de sa raison et non de celle d'autrui.



Rousseau, *Emile ou De l'éducation*, 1762.

### 5 Diderot : le pouvoir et la liberté

Diderot réfléchit sur le pouvoir du peuple et du souverain.

Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. [...] Le prince tient de ses sujets l'autorité qu'il a sur eux et cette autorité est bornée par les lois de la nature et de l'État. Le prince ne peut donc pas disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement de la nation.



Diderot, « Autorité politique », article de l'*Encyclopédie*, 1765.

### 4 Voltaire : la tolérance universelle

Voltaire dénonce le fanatisme et l'intolérance.

Chapitre VI – Le droit humain ne peut être fondé que sur ce grand principe universel : « Ne fais pas ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit ». [...]



Chapitre XXII – Je vais plus loin ; je vous dis qu'il faut regarder tous les hommes comme nos frères. Quoi ! mon frère le Turc ? mon frère le Chinois ? le Juif ? le Siamois<sup>1</sup> ? Oui, [...] et il est bien cruel de persécuter ceux qui ne pensent pas comme nous.

Voltaire, *Traité sur la tolérance*, 1763.

1. Habitant du Siam, un pays d'Asie.

### 6 Kant : la raison

Kant définit le rôle du philosophe des Lumières comme celui d'un guide chargé de faire sortir l'humanité de l'ignorance et de lui apprendre la raison.



[Ose penser !] Aie le courage de te servir de ta raison. Voilà la devise des Lumières. [...] Or, pour répandre ces lumières, il n'est rien requis d'autre que la liberté. [...] L'usage public de notre raison doit toujours être libre et lui seul peut amener les lumières parmi les hommes.

Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, 1784.

## Lectures : [Les principes des Lumières](#) (extraits des écrivains-philosophes)

## Internet :



[La philosophie des Lumières](#) (40')



[Le Siècle des Lumières](#) (10')



[Le siècle des Lumières \(18e siècle\)](#) (9')



[Les philosophes des Lumières \(cours 4<sup>e</sup>\)](#) (25')



[Montesquieu, Les Lettres persanes](#) (39')



[Rousseau : Qu'est-ce que la liberté ?](#) (25')

## Questions et problématiques des *Lumières*

### Des dates et des œuvres

- Comment les philosophes et les savants du XVIII<sup>e</sup> siècle remettent-ils en cause l'absolutisme et la société d'ordres ?
- Quels sont les fondements politiques et sociaux de l'Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle ?
- Qu'est-ce qui fait de Lavoisier un grand savant des lumières ?

*Je me repère dans l'espace et dans le temps*

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des penseurs et des savants avancent des idées nouvelles, ou en réactualisent d'anciennes, qui vont à l'encontre de la société d'ordre et des principes de la monarchie absolue. Leurs critiques politiques et sociales, leurs découvertes, qui se diffusent peu à peu, permettent une relecture du monde fondée sur l'expérience et la raison.

Date	Évènement
1748	Montesquieu, <i>De l'esprit des lois</i>
1751 – 1772	Rédaction de l' <i>Encyclopédie</i>
1762	Rousseau, <i>Du contrat social</i>
1763	Voltaire, <i>Traité sur la tolérance</i>
1777	Premier quotidien français : <i>Journal de Paris</i>
1778	Beaumarchais, <i>Le Mariage de Figaro</i> , pièce censurée jusqu'en 1784
14 juillet 1789	Déclenchement de la révolution française

## Définitions :

*La société d'ordre* : la société est divisée en trois catégories : le clergé, la noblesse et les tiers états, les deux premiers ordres disposent d'importants priviléges.

*La monarchie absolue* : le régime politique dans lequel le roi dispose de tout le pouvoir.

*La monarchie parlementaire* : le régime politique dans lequel le roi partage le pouvoir avec un parlement élu.

*Les philosophes des Lumières* : au XVIII<sup>e</sup> siècle, les penseurs qui critiquent l'Ancien Régime en s'appuyant sur la raison.

*La tolérance* : le respect pour ceux qui ont une opinion ou une croyance différente des siennes.

*Un salon* : un lieu de réunion chez un particulier où se retrouve régulièrement l'élite cultivée pour échanger des idées et se distraire.

*Une académie* : une société de gens de lettres, savants et artistes.

### 1. Le combat des Lumières

#### 2. Les savants et les philosophes

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la science et la philosophie se développent et font d'importants progrès, dans tous les domaines : électricité, chimie, astronomie, botanique. Des esprits cultivés s'intéressent aux travaux des scientifiques et les ouvrages de vulgarisation se multiplient.

Des savants tels que D'Alembert, Lavoisier et Benjamin Franklin font des découvertes qui s'appuient sur la raison. Ces découvertes donnent à l'homme des explications sur son univers et rendent plus relative la domination de Dieu.

Diderot veut faire progresser les sciences pour que l'homme soit plus heureux.

Voltaire dénonce l'injustice et la guerre. Il prône la tolérance.

Montesquieu veut donner le pouvoir au peuple et séparer les pouvoirs.

Rousseau pense que les richesses et les sciences ont éloigné l'homme de la nature et créé des inégalités.



Du côté des philosophes, les penseurs tels que **Rousseau, Voltaire, Montesquieu, Diderot** et **Kant** revendentiquent l'usage de la raison pour accéder au bonheur, le respect des droits naturels, la séparation des pouvoirs, la souveraineté du peuple et les valeurs telles que la liberté (d'expression, d'opinion), l'égalité (en droits, quelle que soit la classe sociale), et la tolérance religieuse.

En France, des penseurs décident d'appliquer l'usage de la raison à d'autres domaines que la science. Ils réfléchissent et critiquent l'Église, l'organisation de la société ou le gouvernement du roi et de ses ministres. On les appelle les philosophes des Lumières parce que ces hommes veulent « éclairer » les esprits de leurs concitoyens.

### **3. La remise en cause de la société d'ordres**

La société d'ordres consiste à assigner chacun, dès sa naissance, à une classe particulière de la société. C'est le déterminisme social qui a façonné les sociétés d l'Antiquité, du Moyen Âge et perdure souvent encore aujourd'hui.

- Sous l'Ancien Régime, on a **les nobles par la naissance**, issus d'une famille de la noblesse. Les nobles jouissent de droits importants, notamment envers le petit peuple. Ils ne travaillent pas eux-mêmes, mais possèdent en général des terres qu'ils font exploiter par les paysans, c'est-à-dire par la population rurale qui vit dans les campagnes.
- Il y a aussi **le clergé** auquel des filles et des garçons accèdent en prononçant *des vœux* et en se destinant au service de Dieu et de l'Église. Les garçons peuvent devenir curés (prêtres), dignitaires religieux, tels les évêques. – Les garçons peuvent se tourner aussi vers la vie monacale, devenir moines et vivre la vie monastique dans un monastère sous l'autorité d'un « père prieur ». L'ordre religieux catholique est très hiérarchisé.  
Les filles se destinent, si elles souhaitent devenir *religieuses*, à être « sœurs » (« bonnes sœurs ») et à vivre dans des congrégations de femmes où elles votent leur vie au Christ et à Dieu **par la prière** et se mettent au service de la population en enseignant ou en soignant les malades.
- Enfin, **la classe** (l'ordre) le plus vaste en nombre est celui de la population, **du peuple**, plus ou moins aisés, plus ou moins riches, plus ou moins éduqués

– en général peu, voire pas du tout ! On l'appelle le *Tiers-État*. C'est à ce **peuple des campagnes (journaliers, petits paysans sans droits ni terres) et des villes (petits artisans, marchands, ouvriers)** que les philosophes pensent et vers lesquels ils se tournent. C'est du peuple que doivent venir l'envie et la force de se révolter (> la Révolution française, 1789) et d'obtenir des droits, notamment celui de recevoir une éducation.

— **Emmanuel Joseph Sieyès** : *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* (1789)

**Qu'est-ce que le Tiers-État ?** est un pamphlet publié par l'abbé Sieyès en janvier 1789 en prélude à la réunion des États généraux. Sieyès y présente et critique la situation du moment, et indique les réformes souhaitables, notamment que le vote de chaque ordre se fasse proportionnellement à sa représentativité réelle dans la nation (évidemment favorable au Tiers-État, qui représente près de 98 % des Français). Il donne les prémisses de l'avènement d'une assemblée nationale constituante.

### **Extrait**

« *Qu'est-ce que le Tiers-État ? Le plan de cet Écrit est assez simple. Nous avons trois questions à nous faire.*

*1<sup>o</sup> Qu'est-ce que le Tiers-État ? Tout.*

*2<sup>o</sup> Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien.*

*3<sup>o</sup> Que demande-t-il ? À devenir quelque chose. »*

Et Sieyès de poursuivre :

« *Qui donc oserait dire que le Tiers-État n'a pas en lui tout ce qu'il faut pour former une nation complète ? Il est l'homme fort et robuste dont un bras est enchaîné. Si l'on ôtait l'ordre privilégié, la Nation ne serait pas quelque chose de moins, mais quelque chose de plus. Ainsi qu'est-ce que le Tiers-État ? Tout, mais un tout entravé et opprimé. Que serait-il sans l'ordre privilégié ? Tout. Mais un tout libre et florissant. Rien ne peut aller sans lui, tout irait infiniment mieux sans les autres.*

*On verra si les réponses sont justes. Nous examinerons ensuite les moyens que l'on a essayés, et ceux que l'on doit prendre, afin que le Tiers-État devienne, en effet, quelque chose. Ainsi nous dirons :*

*4<sup>o</sup> Ce que les Ministres ont tenté, et ce que les Privilégiés eux-mêmes proposent en sa faveur.*

5° Ce qu'on aurait dû faire.

6° Enfin, ce qui reste à faire au Tiers pour prendre la place qui lui est due. »

— Rousseau et la démocratie, in [Du contrat social](#) (1762) :

« La volonté générale peut seule diriger les forces de l'Etat. Le peuple soumis aux lois doit en être l'auteur. La puissance législative appartient au peuple, et ne peut appartenir qu'à lui. »

Rousseau et les écrivains-philosophes de son temps proposent tout simplement d'autres façons de gouverner.

**La prééminence du peuple**, c'est-à-dire de tous les citoyens quelles que soient leur naissance, leur classe sociale, leur activité professionnelle, quel que soit l'état de leur richesse et de leur patrimoine, **doit être prise en compte et respectée** à divers moments de la vie en société : dans l'élection, dans l'exercice du pouvoir par et pour le peuple, dans la délégation de ce pouvoir à d'autres hommes ou femmes au nom du plus grand nombre.

-----

Les penseurs du XVIII<sup>e</sup> siècle revendentiquent par ailleurs **la liberté d'opinion**, d'expression, notamment par **le développement d'une presse populaire utile pour garantir le débat contradictoire et le progrès des**

**idées**, une presse libérale et libre ; **la liberté de culte et la liberté d'entreprise** (créer et développer une entreprise, un commerce, une usine, une industrie...).

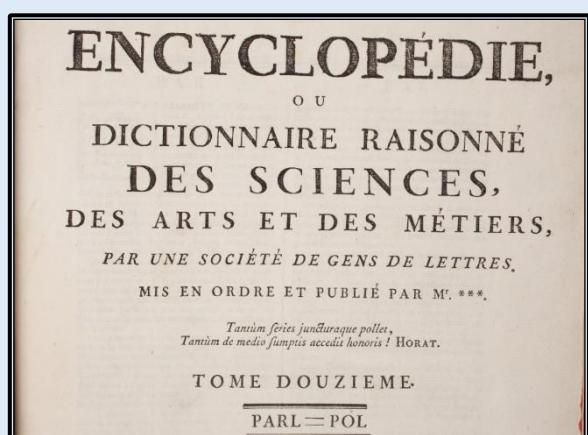


#### 4. La diffusion des idées nouvelles

Les idées des savants et des philosophes des Lumières se répandent très rapidement en France et en Europe.

- ***En France :***

- Les élites cultivées se retrouvent dans les **cafés**, les **salons** et les **académies** pour échanger leurs idées et débattre.
- Les philosophes et les savants séjournent ensemble à la cour **des despotes éclairés**.
- De nouvelles idées se répandent grâce aux articles, aux livres imprimés de plus en plus rapidement et à **l'Encyclopédie** (1751-1772) qui rassemble peu à peu des milliers d'articles écrits par des nombreux savants et philosophes de l'époque sur de nombreux sujets (sciences, mathématiques, géométrie, biologie, botanique, etc.).



L'**Encyclopédie**, dirigée par Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert de 1751 à 1772, est une œuvre majeure du XVIII<sup>e</sup> siècle. Initialement un projet de traduction lancé en 1745, elle devient l'*Encyclopédie* en 1751. Couvrant notamment les sciences, les arts et métiers l'économie, l'histoire, avec la contribution de 172 collaborateurs, cette extraordinaire classification des connaissances est un symbole du règne des Lumières.

- ***En Europe :***

- Les philosophes voyagent beaucoup, correspondant avec des souverains dans l'Europe entière, jusqu'en Russie. Ils sont accueillis avec respect, intérêt et bienveillance : leurs idées nouvelles intéressent les souverains même les plus autoritaires.
- La presse se développe, les premiers « quotidiens » apparaissent et trouvent leur lectorat : la bourgeoisie des villes.
- Les ouvrages, articles des savants et des écrivains-philosophes sont d'autant plus lus et répandus à l'étranger que le français est à cette époque la langue internationale et la langue de la diplomatie.